

Paie et Charges Sociales

Niveau 2

DESCRIPTION : Maîtriser les techniques et méthodes de calcul de la paie.

DURÉE : 3 Jours - 21h.

PRÉ-REQUIS : Avoir une expérience en paie d'au moins 6 mois.

OBJECTIFS :

- Connaître les fondements de la paie ;
- Maîtriser les techniques complexes ;
- Prendre en charge les déclarations et le paiement des cotisations.

PUBLIC : Tout public

ACCESSIBILITÉ :

- L'accessibilité au centre de formation ACKWARE, permet aux personnes handicapées de circuler avec la plus grande autonomie possible, d'accéder aux locaux et équipements, d'utiliser les équipements et les prestations, de se repérer et de communiquer. L'accès concerne tout type de handicap (moteur, visuel, auditif, mental...).

ANIMATION : PRESENTIEL OU CLASSES À DISTANCE

CLASSES À DISTANCE :

- A l'aide d'un logiciel comme Teams, Skype, Zoom etc...un micro et éventuellement une caméra pour l'apprenant.
- Suivez une formation en temps réel et entièrement à distance. Lors de la classe en ligne les apprenants interagissent et communiquent entre eux et avec le formateur.
- Les classes à distance sont organisées en Inter-Entreprises comme en Intra-Entreprise.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Réflexions de groupe et apports théoriques du formateur
- Travail d'échange avec les participants sous la forme de brainstorming
- Auto diagnostic du stagiaire : Bilan des points forts et repérage des points faibles.
- Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle
- Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluations, des mises en situation et des jeux pédagogiques.
- Remise d'un support pédagogique

SUIVI ET EVALUATION

- Evaluation de la formation par les participants et remise d'une certification ou d'une attestation de fin de formation à chaque apprenant.



ACKWARE VOUS ACCOMPAGNE DANS TOUS VOS PROJETS DE FORMATION ET VOUS APPORTE SON EXPERTISE POUR VOTRE TOTALE SATISFACTION



Paie et Charges Sociales

Niveau 2

1/ Calculer les charges sociales (patronales et salariales)

- Les bases (Urssaf, assurance chômage, retraite complémentaire, prévoyance complémentaire...).
- La limite de l'abattement de la base CSG/CRDS et le forfait social
- La proratisation du plafond et sa neutralisation.

2/ Rémunérer les temps de travail et leurs aménagements

- Maîtriser la notion de temps de travail effectif.
- Respecter les limites en durée du travail.
- Identifier les heures supplémentaires :
 - contingent, majorations, contrepartie en repos
- Gérer les temps partiels :
 - les heures complémentaires (depuis la Loi de Sécurisation de l'Emploi)

3/ Maîtriser les mécanismes particuliers des absences médicales

- Indemniser la maladie, l'accident de travail, la maternité :
 - suivre les remboursements des IJSS ;
 - la garantie du net ;
 - le temps partiel thérapeutique ;
 - les indemnités de prévoyance.

4/ Calculer les cotisations des cadres

- Différencier taux :
 - d'appel ; bulletin ; contractuel.
- Repérer les articles 4, 4 bis et 36.
- Mettre en œuvre la Garantie Minimale de Points.

5/ Régulariser progressivement les bases de cotisations

- Pratiquer la régularisation mensuelle des bases de cotisation.
- Maîtriser le fonctionnement de l'allégement Fillon et ses évolutions.

6/ Calculer la dernière paie

- Vérifier les limites d'exonération des indemnités de rupture.
- Établir une paie de solde de tout compte (Régularisation de plafond, de GMP, d'allégement Fillon...).

7/ Contrôler les travaux de l'après-paie

- Connaître les déclarations liées à la paie (incluses ou non dans la DSN)
- Le paiement des charges :
 - Urssaf ; caisses de retraite